

C03 / Reconversion professionnelle

Envisager sa reconversion professionnelle

Françoise Delcroix - Consultant en accompagnement à la mobilité - FDCS Conseil

La **reconversion professionnelle**, c'est une démarche qui est à l'initiative du salarié ou du demandeur d'emploi, à un moment donné de sa vie, parce qu'il souhaite se positionner sur un nouveau métier en cours de carrière. La première des causes, c'est qu'on se rend compte à un moment donné de sa vie, qu'on n'est pas bien dans son métier.

Qu'on fait un métier qu'on n'a pas vraiment choisi. Une autre cause, c'est l'épanouissement professionnel, on a envie de changer. Une 3ème cause, ce serait la passion, la découverte d'une passion qu'on veut réaliser. Et puis l'opportunité : on nous propose une opportunité ou il y a une opportunité qui arrive, on a envie de sauter dessus.

Construire son projet professionnel

Gaëlle Lafon - Coach, formatrice et IPRP - Entre les mots

Quels sont les types de personnes qui sont amenés à construire ce **projet professionnel** ?

Ça peut être un adolescent qui a besoin de construire sa carrière, un salarié au cours de sa carrière ou bien au moment d'un licenciement.

Ce qui compte, c'est le point commun : un besoin de changer un besoin de faire un projet, de construire.

Garder confiance en soi suite à un licenciement

Liliane Clavel Pardo - Coach du changement, gestion de carrière - La Fée du Changement

Perdre son emploi suite à un **licenciement** peut s'apparenter au traumatisme que les gens ressentent quand ils divorcent. En France, perdre son emploi, c'est une menace, mais, aux Etats-Unis, c'est une opportunité. C'est une perception aussi.

Très souvent, les salariés sont dans une dynamique descendante plutôt que ascendante. Ils se posent la question : pourquoi moi ? pourquoi je vais si mal ? pourquoi je suis dans cet état-là ? Ils ne se reconnaissent pas vraiment et ne savent ce qu'ils vont mettre en place, donc c'est très stressant et déstabilisant.

Réaliser un bilan de compétences : pourquoi et comment ?

Aline Marie-Baudart - Consultant en orientation de carrière - Compétences et Métiers

Le cadre légal pour faire un **bilan de compétences**.

Conditions d'admission pour le salarié :

- pour les CDI : 5 années d'expérience salariée et être depuis un minimum d'un an dans l'entreprise ;
- pour les CDD : 5 années d'expérience professionnelle ; au moins 24 mois d'activité en continu ou discontinu ; sur les 12 derniers mois, au moins 4 mois en CDD.

Les apports d'un bilan de compétences dans le cadre d'une création d'entreprise

Emilie Grégoire - Consultante en gestion de carrière - Iter Agir

En **création d'entreprise**, la première étape est l'idée à trouver.

Le bilan de compétences vous aide à trouver cette idée et à élaborer un projet professionnel. Le bilan de compétences vous permet de définir précisément votre projet professionnel et savoir à la fois s'il vous correspond et s'il est réaliste et réalisable.

Evaluer les compétences et les performances

Alain Avanthey - Consultant formateur spécialisé en management - ETHIMAC

Une **compétence**, c'est un ensemble de savoir, de savoir-faire, de savoir-être et d'expérience. Nous avons quelque chose lié à un moment donné, une situation donnée, un événement donné, une action donnée, avec des éléments de contrôle qui sont la performance.

Obtenir un Acquis de l'Expérience (VAE)

Aline Marie-Baudart - Consultant en orientation de carrière - Compétences et Métiers

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** est un dispositif, un moyen d'acquérir un diplôme, un certificat.

Disposer de 3 années d'expérience professionnelle avérée, de manière salarié, non salariée, bénévole, en rapport direct avec le diplôme ou certificat visé, et le prouver. Le dispositif s'adresse à tout le monde.

[La Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\) dans le cadre d'un projet de création d'entreprise](#)
Emilie Grégoire - Consultante en gestion de carrière - Iter Agir

La **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** est un droit inscrit dans le Code du Travail et de l'Education. Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification et qu'il soit enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles.

[Utiliser ses droits à DIF et au CPF](#)

Michel Fourmy - Management du Capital Humain - Michel Fourmy Conseil

Le **CPF** (Compte Personnel de Formation) est un compte que chaque salarié détient et qu'il peut utiliser selon sa propre volonté. Ce qui change par rapport au DIF (Droit Individuel à la Formation), c'est qu'il y avait besoin de l'accord et de l'autorisation de principe de l'employeur pour utiliser son Droit Individuel à la Formation. Le CPF est un compte que l'on peut utiliser comme on le souhaite.

[Recruter grâce à LinkedIn](#)

Joëlle Walraevens - Formateur Auteur Conférencier, Spécialiste LinkedIn - HUBICC

LinkedIn, c'est plus de 400 millions de membres inscrits, qui compte 200 millions de **CV** qui sont enregistrés. Il se positionne comme le numéro un des réseaux sociaux professionnels sur le marché. C'est devenu une véritable référence, tant côté recrutement que côté business.

[Se faire accompagner par un coach emploi](#)

Françoise Delcroix - Consultant en accompagnement à la mobilité - FDCS Conseil

La mission essentielle d'un **coach emploi**, c'est rompre l'isolement, c'est aussi d'accompagner à une prise de conscience. Le plus souvent, ce sont des salariés mais ça arrive aussi que ce soient des demandeurs d'emploi.

[Etre accompagné par un cabinet d'outplacement](#)

Elsa Ravouna - Consultante spécialisée en Outplacement - Altedia Lee Hecht Harrison

Dans quelles situations interviennent les **cabinets d'outplacement** ?

Il y a 2 situations :

- la première lorsque vous avez un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) ou un PDV (plan de Départ Volontaire). On est sur une vague de licenciements plutôt collectifs où l'organisme va mettre en place tout un dispositif d'outplacement.
- on a également le cas où, dans le cadre d'un licenciement individuel, on mandate un cabinet d'outplacement.

[Réussir son expatriation](#)

Nathalie Vogelsinger-Martinez - Coach de dirigeants et formatrice en Communication Interculturelle - parlerdesoi.com

S'expatrier signifie littéralement aller à l'extérieur de sa patrie, ce n'est pas possible pour tout le monde car ce choix exige une remise en question d'éléments identitaires importants.

Pour réussir son expatriation, ça tient en 4 mots : organisation, ouverture d'esprit, adaptabilité, équilibre du conjoint.

[Les motivations pour devenir entrepreneur](#)

Jean-Paul Debeuret - Serial entrepreneur - LaFormationPourTous.com

5 motivations principales pour devenir entrepreneur :

- gagner plus d'argent,
- se constituer un patrimoine,

- se réaliser professionnellement,
- être son propre patron,
- être reconnu.

[Faire naître son idée d'entreprise](#)

[Emmanuelle Dubois - Conseil en Créativité et stratégie de marque - Ideactis](#)

La bonne idée correspond vraiment au porteur de projet : il va prendre en compte sa personnalité, son savoir-faire. Il faut qu'il y ait une véritable adéquation homme/projet. Une bonne idée va trouver son marché. Une bonne idée est une idée qui s'inscrit dans la durée.

[La cohérence Homme / Projet](#)

[Patrick Levecque - Conseiller d'entreprise - CER FRANCE NORD](#)

La cohérence homme/projet.

Au niveau du projet, il va reposer sur l'entreprise, cette entreprise va reposer sur 4 piliers :

- administratif et financier,
- production,
- commercialisation et marketing,
- les ressources humaines.

Ces 4 piliers vont reposer sur un dernier socle qui va être le chef d'entreprise.

[11. Etre une femme et être entrepreneure](#)

[Maïté Debeuret - Spécialiste en entrepreneuriat féminin - EntrepreneurE.fr](#)

En tant qu'**entrepreneure**, si on a un projet à porter, il faut le tenter parce qu'il vaut mieux avoir des regrets que passer à côté. Et après, en tant que femme, on n'a pas moins de chance qu'un homme.

[Entrepreneur et risques](#)

[Jean-Paul Debeuret - Serial entrepreneur - LaFormationPourTous.com](#)

En France, l'échec fait qu'on est un petit peu marqué au fer rouge, alors qu'aux Etats-Unis, c'est une expérience qui vous amène vers le succès.

Il y a plusieurs conseils à donner :

- le premier : bien parler à sa famille avant de se lancer, de ce projet de création d'entreprise. Quelque part, il faut qu'ils l'acceptent et qu'ils achètent ce projet de création d'entreprise et qu'ils vous soutiennent. Donc, quand il y aura des difficultés, vous ne serez pas seul.
- le deuxième point, c'est de se faire accompagner par des conseils.
- et puis, le troisième point : au niveau financier, c'est de limiter la casse s'il y en avait et il existe des moyens lorsque l'on est entrepreneur individuel. On peut déclarer son habitation insaisissable, la possibilité d'avoir un patrimoine d'affectation professionnelle, ce qui limitera le risque. Et puis il y a la création d'une société qui crée une barrière juridique entre son patrimoine privé et professionnel, à condition qu'on ne donne pas des cautions et des garanties qui iraient à l'encontre de cette barrière.

Accédez à la vidéo [L'essentiel de Reconversion professionnelle // 10:21](#)